

Charte de l'association LED

Préambule

La Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations est une opportunité pour notre territoire. Les entreprises ou organisations qui y adhèrent s'appuient sur des valeurs éthiques partagées. Cela se traduit par des pratiques fondées sur ces valeurs et le respect de l'ensemble des acteurs socio-économiques.

Les entreprises ou organisations du territoire sont animées par une volonté d'écocitoyenneté et sont donc, de fait, soucieuses d'appliquer des principes d'une performance globale, basés sur 4 piliers :

- ➢ Gouvernance
- > Economique
- Social
- > Environnemental

Elles ont conscience que pour être durable, le développement doit être axé sur des notions de croissance et rentabilité, mais aussi sur la gestion de ses impacts sociétaux et environnementaux, tout en tenant compte des interactions avec leurs parties prenantes.

Nos valeurs:

1° - Le respect et la redevabilité

- Entraide
- Echanges, et Partage des bonnes pratiques
- > Egalité et réciprocité
- Diversité

2° - Le désintéressement

- Engagement volontaire désintéressé dans les actions et activités de l'association
- Philanthropie

3° - La bienveillance

- > Accueil et absence de jugement
- > Epanouissement et enrichissement intellectuel
- Convivialité

4° - L'adaptabilité

- Simplicité
- > Pragmatisme et proximité
- > Transparence

Tout membre du consortium peut utiliser les outils LED pour sa propre démarche mais s'engage à ne les utiliser en aucun cas à des fins commerciales.

En adhérant à l'association LED, toute organisation s'engage à respecter ces valeurs.